ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

Analyse critique de l'accompagnement des initiatives économiques : cas du dispositif d'accompagnement du comité diocésain de développement de Maroua-Mokolo

A Critical Analysis of Support for Economic Initiatives: The Case of the Support Mechanism of the Maroua-Mokolo Diocesan Development Committee

Alexis KANGATLAM, *(PhD Sciences de Gestion, Chargé de cours)*
Département Agriculture Elevage et Produits dérivés, Option Economie agricole et management des entreprises
Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua,
Université de Maroua, Cameroun,

Adresse de correspondance :	Dr Kangatlam A., Chargé de cours, Université de Maroua, Cameroun Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua Département d'Agriculture, Elevage et Produits Dérivés, Option Economie Agricole et Management des Entreprises
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	KANGATLAM, A. (2026). Analyse critique de l'accompagnement des initiatives économiques : cas du dispositif d'accompagnement du comité diocésain de développement de Maroua-Mokolo. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 6(7), 214–244. https://doi.org/10.5281/zenodo.20747223
Licence	**Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND**

Received: 27/04/2026 *Accepted: 16/06/2026*

Analyse critique de l'accompagnement des initiatives économiques : cas du dispositif d'accompagnement du comité diocésain de développement de Maroua-Mokolo

Résumé

Ce travail porte sur l'analyse de l'approche du Comité Diocésain de Développement (CDD) dans la promotion de la réinsertion socio-économique des populations, en particulier des jeunes et des personnes vulnérables. L'objectif principal est d'examiner la cohérence, la pertinence et les limites du dispositif d'accompagnement des micro-entreprises mis en place, ainsi que sa contribution à l'amélioration des revenus et à l'insertion économique des bénéficiaires.

Cette recherche s'inscrit dans une approche qualitative à visée analytique, fondée sur un paradigme constructiviste. Le vide scientifique identifié réside dans l'absence d'un modèle stabilisé d'accompagnement des initiatives économiques dans un contexte de fragilité. La recherche repose sur une revue documentaire des stratégies d'intervention, des cadres logiques du projet, des pratiques d'accompagnement du CDD, ainsi que des contributions théoriques issues de l'économie du développement, de la théorie du capital humain, de la microfinance et du développement participatif. L'analyse consiste à confronter les pratiques du Comité Diocésain de Développement aux principales théories du développement afin d'en identifier les forces, les insuffisances et les perspectives d'amélioration à travers les entretiens et l'observation participante. Dix-neuf filières ont été retenues, avec un taux d'insertion de 94 % grâce à un accompagnement spécifique des bénéficiaires.

Les résultats montrent que l'approche est globalement structurée autour d'un parcours progressif allant de la sensibilisation à la création d'activités économiques, jusqu'à la consolidation des micro-entreprises et l'accès potentiel aux appuis économiques.

Mots-clés : micro-entreprise, réinsertion socio-économique, accompagnement, capital humain, Extrême-Nord.
JEL Classification : L26
Type du papier : Recherche empirique

Abstract

This study focuses on the analysis of the approach of the Diocesan Development Committee (CDD) in promoting the socio-economic reintegration of populations, particularly young people and vulnerable individuals. The main objective is to examine the coherence, relevance, and limitations of the micro-enterprise support system implemented, as well as its contribution to improving incomes and fostering the economic integration of beneficiaries.

This research adopts a qualitative, analytical approach based on a constructivist paradigm. The identified scientific gap lies in the absence of a stabilized model for supporting economic initiatives in fragile contexts. The study is based on a documentary review of intervention strategies, project logical frameworks, CDD support practices, as well as theoretical contributions from development economics, human capital theory, microfinance, and participatory development. The analysis consists of comparing the practices of the Diocesan Development Committee with major development theories in order to identify strengths, weaknesses, and areas for improvement through interviews and participant observation. Nineteen value chains were selected, with an insertion rate of 94% achieved through targeted support for beneficiaries.

The results show that the approach is generally structured around a progressive pathway, ranging from awareness-raising to the creation of economic activities, and extending to the consolidation of micro-enterprises and potential access to economic support.

Keywords: micro-enterprise, socio-economic reintegration, support, human capital, Far North.
Classification JEL: L26
Paper type: Empirical Research

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

1.Introduction

La question de l'insertion socio-économique des jeunes et des populations vulnérables constitue aujourd'hui un enjeu majeur de développement dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne confrontés aux crises sécuritaires, aux changements climatiques et à la fragilité économique. Depuis les années 2000, les institutions internationales telles que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2016), la Banque Mondiale (2023), l'Organisation Internationale du Travail (BIT, 2022) et la FAO (2021) soulignent que le chômage des jeunes, le sous-emploi et la faiblesse des dispositifs d'accompagnement économique constituent des facteurs aggravants de la pauvreté, de l'exclusion sociale et de l'instabilité communautaire. Dans les contextes fragiles, l'accès à l'emploi et aux activités génératrices de revenus apparaît ainsi comme un levier essentiel de résilience, de stabilisation sociale et de prévention des violences.

Au Cameroun, et particulièrement dans les régions septentrionales, ces défis prennent une ampleur spécifique en raison de la combinaison de plusieurs facteurs structurels et conjoncturels. La région de l'Extrême-Nord du Cameroun figure parmi les espaces les plus vulnérables du pays sur les plans économique et social. Selon les données de l'Institut National de la Statistique (INS, 2022) et de la Banque Mondiale (2023), cette région enregistre un taux de pauvreté monétaire estimé à près de 69,2 %, contre une moyenne nationale d'environ 37,7 %. Les indicateurs éducatifs y sont également préoccupants. L'INS (2022) estime que le taux d'analphabétisme dépasse 75 % dans certaines zones rurales de l'Extrême-Nord, alors que la moyenne nationale se situe autour de 30 %. À cela s'ajoutent un faible accès à la formation professionnelle, un déficit important d'infrastructures économiques et une forte dépendance aux activités agricoles vulnérables aux aléas climatiques.

Depuis plus d'une décennie, cette situation socio-économique fragile est aggravée par l'insécurité liée aux activités des groupes armés non étatiques, notamment Boko Haram et certaines factions affiliées. Les rapports d'OCHA (2023), du HCR/UNHCR (2022) et du PNUD (2023) montrent que cette crise sécuritaire a provoqué des déplacements massifs de populations, la destruction des moyens d'existence, la désorganisation des systèmes productifs locaux et une dégradation progressive de la cohésion sociale. Dans ce contexte, les jeunes apparaissent particulièrement exposés à la précarité économique, au chômage, au sous-emploi et à diverses formes de marginalisation sociale.

Face à ces défis, les questions relatives à la réintégration socio-économique, à l'auto-emploi et à l'accompagnement des initiatives économiques ont progressivement occupé une place importante dans les travaux scientifiques et les politiques publiques. Plusieurs recherches mettent en évidence le rôle des dispositifs d'accompagnement dans la promotion de l'emploi et de la résilience économique des populations vulnérables. Sen (1999) considère que la pauvreté correspond non seulement à un manque de revenus, mais également à une privation de capacités limitant la participation des individus à la vie économique et sociale. Dans cette perspective, Becker (2002) souligne que l'investissement dans le capital humain, notamment à travers la formation professionnelle et le développement des compétences, constitue un facteur essentiel d'insertion économique durable.

D'autres travaux insistent sur l'importance des approches participatives et territorialisées dans les dynamiques de développement local. Chambers (2005) montre que les dispositifs de développement doivent être construits à partir des réalités locales et des besoins exprimés par les communautés. Ellis (2000), à travers les approches de résilience communautaire, met en évidence la nécessité de diversifier les moyens d'existence des ménages vulnérables afin de réduire leur exposition aux crises économiques et sécuritaires. Dans les contextes post-crise, les recherches du BIT (2022), du PNUD (2021) et de la Banque Mondiale (2023) montrent

également que les programmes de microfinance, de formation professionnelle et d'accompagnement des micro-entreprises contribuent à l'insertion économique des bénéficiaires, mais produisent des résultats variables selon la qualité du suivi technique, l'adaptation des formations au marché local et la disponibilité des mécanismes de financement.

Malgré la multiplication des initiatives publiques, confessionnelles et associatives dans les domaines de l'auto-emploi et de la réintégration économique, les travaux existants révèlent plusieurs limites. Les dispositifs d'accompagnement demeurent souvent standardisés et peu adaptés aux réalités des zones de fragilité sécuritaire et socio-économique. Les recherches analysent généralement les politiques d'emploi, la microfinance ou les programmes classiques de réintégration, sans proposer un modèle contextualisé d'accompagnement des micro-entreprises spécifiquement adapté aux territoires affectés par les crises sécuritaires, les déplacements de populations et la vulnérabilité structurelle. Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, chaque organisation développe ainsi son propre dispositif en fonction de ses ressources, de ses capacités opérationnelles et des catégories de bénéficiaires ciblées, sans cadre intégré de référence pour l'accompagnement économique durable.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche portant sur l'expérience du diocèse de Maroua-Mokolo dans l'accompagnement des micro-entreprises. À travers ses structures communautaires et ses centres de formation, notamment le Collège Jacques de Bernon, le diocèse a développé plusieurs initiatives de promotion de l'auto-emploi et de soutien aux activités génératrices de revenus au profit des jeunes vulnérables et des ex-associés aux groupes armés.

L'intérêt scientifique de cette étude réside dans sa contribution à la réflexion sur les mécanismes d'accompagnement économique dans les contextes de fragilité. La recherche propose une analyse contextualisée des dispositifs d'accompagnement des micro-entreprises dans une zone affectée par l'insécurité et les vulnérabilités socio-économiques. Elle vise également à proposer un modèle contextualisé d'accompagnement des initiatives économiques intégrant plusieurs dimensions complémentaires : la formation professionnelle, l'accompagnement technique de proximité, le suivi post-installation, l'intégration aux chaînes de valeur locales et la prise en compte des contraintes sécuritaires, sociales et environnementales. En ce sens, cette étude contribue à enrichir la littérature scientifique sur la résilience économique, le développement local et les stratégies de stabilisation communautaire dans les territoires fragiles.

Dès lors, la question centrale de cette recherche est la suivante : dans quelle mesure les dispositifs d'accompagnement des micro-entreprises mis en œuvre dans le diocèse de Maroua-Mokolo contribuent-ils à la réintégration socio-économique durable des jeunes vulnérables et des ex-associés dans un contexte de crise sécuritaire et de fragilité économique?

De cette question générale découlent plusieurs interrogations spécifiques :

- *Quelles stratégies d'accompagnement sont mises en œuvre par le diocèse de Maroua-Mokolo dans le cadre des microprojets économiques ?*
- *Dans quelle mesure les dispositifs de formation, d'équipement et de suivi influencent-ils la durabilité des activités économiques créées ?*
- *Quels sont les facteurs de réussite et les limites des microprojets soutenus ?*
- *Quelles approches innovantes pourraient renforcer l'efficacité des mécanismes de réintégration socio-économique dans les contextes fragiles ?*

À partir de ces interrogations, plusieurs propositions de recherche sont formulées :

- *Les dispositifs d'accompagnement favorisent l'insertion économique des bénéficiaires, mais demeurent insuffisants pour assurer la durabilité des micro-entreprises ;*

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

- *L'adéquation entre les compétences acquises, les kits d'installation et les réalités du marché local constitue un facteur clé de réussite ;*
- *Le suivi technique post-installation améliore significativement la pérennité des activités économiques.*

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'expérience d'accompagnement des micro-entreprises dans le diocèse de Maroua-Mokolo afin d'évaluer sa contribution à la promotion de l'auto-emploi et de proposer des approches innovantes adaptées au contexte local. Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre, d'identifier les facteurs de réussite et d'échec des microprojets soutenus et de proposer un modèle contextualisé d'accompagnement économique dans les contextes de fragilité.
Enfin, l'article est structuré autour de plusieurs sections. La première présente le cadre conceptuel et théorique de l'étude. La deuxième expose la méthodologie de recherche adoptée. La troisième analyse les dispositifs d'accompagnement et les résultats observés sur le terrain. La quatrième propose une discussion des résultats ainsi que des pistes d'amélioration et des perspectives pour la construction d'un modèle contextualisé d'accompagnement des micro-entreprises en contexte de fragilité.

2. Approche théorique

L'analyse de l'accompagnement des micro-entreprises dans un contexte de fragilité sécuritaire et socio-économique nécessite une approche théorique intégrée mobilisant plusieurs champs complémentaires. En effet, les dispositifs d'insertion économique ne reposent pas uniquement sur l'accès aux ressources financières, mais également sur les capacités humaines, les mécanismes institutionnels, la résilience des ménages et l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les bénéficiaires. Dans cette perspective, cette recherche mobilise un cadre analytique articulé autour de cinq approches complémentaires : la théorie du capital humain, l'approche des moyens d'existence durables, la théorie de la résilience socio-économique, les approches de la microfinance et de l'économie de l'insertion, ainsi que l'approche institutionnelle.

2.1. La théorie du capital humain : formation et employabilité

La théorie du capital humain développée par Schultz (1961) et Becker (1964), puis approfondie par Hanushek et Woessmann (2020), considère que les compétences, les connaissances et les aptitudes acquises par les individus constituent une forme de capital influençant directement leur productivité, leur employabilité et leur capacité à générer des revenus. Dans les contextes de vulnérabilité, le faible niveau d'éducation et l'insuffisance des compétences professionnelles limitent fortement les possibilités d'insertion économique durable.
Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, cette approche permet d'expliquer les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes vulnérables et des ex-associés aux groupes armés, confrontés à un faible niveau de qualification et à une inadéquation entre les compétences disponibles et les besoins du marché local. Les formations professionnelles, l'apprentissage pratique, le coaching entrepreneurial et les kits d'installation peuvent ainsi être interprétés comme des mécanismes de renforcement du capital humain et productif des bénéficiaires.

2.2. L'approche des moyens d'existence durables : sécurisation des ressources économiques

L'approche des moyens d'existence durables (Sustainable Livelihoods Approach), développée par Chambers et Conway (1992) puis opérationnalisée par le DFID (1999), considère que les ménages construisent leurs stratégies de survie à partir de plusieurs formes

de capitaux : humain, social, financier, physique et naturel. Cette approche a été enrichie par les travaux récents de Scoones (2015) sur les dynamiques de résilience et de vulnérabilité dans les territoires fragiles.

Dans le contexte de l'Extrême-Nord, marqué par l'insécurité, les déplacements de populations et les aléas climatiques, les ménages vulnérables subissent des chocs permanents affectant leurs moyens d'existence. Les dispositifs d'accompagnement des micro-entreprises peuvent alors être analysés comme des mécanismes de reconstitution des capitaux productifs. Les kits d'installation renforcent le capital physique et financier, tandis que la formation et l'encadrement technique contribuent au développement du capital humain et social.

2.3. La théorie de la résilience socio-économique : adaptation aux crises et durabilité

La théorie de la résilience, initialement développée par Holling (1973), a été largement enrichie dans les travaux contemporains sur le développement et l'action humanitaire (Béné et al., 2014 ; Barrett & Constas, 2014). Elle met l'accent sur la capacité des individus, des ménages et des systèmes économiques à absorber les chocs, à s'adapter et à se transformer face aux crises.

Dans les zones affectées par les conflits armés, la résilience économique constitue un élément central des processus de réintégration socio-économique. Les microprojets soutenus par le diocèse de Maroua-Mokolo peuvent ainsi être considérés comme des instruments de reconstruction des capacités économiques des bénéficiaires. Toutefois, cette résilience dépend fortement de la qualité de l'accompagnement technique, du suivi post-installation, de l'accès au financement et de l'intégration des bénéficiaires dans des chaînes de valeur locales durables.

2.4. Les approches de la microfinance et de l'économie de l'insertion : accès aux ressources et auto-emploi

Les travaux de Yunus (2007) sur la microfinance montrent que l'accès aux petits financements et aux mécanismes de crédit adaptés constitue un levier essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion de l'auto-emploi. Selon Yunus, les populations pauvres possèdent des capacités entrepreneuriales souvent limitées par l'absence d'accès aux ressources financières et aux mécanismes d'accompagnement adaptés. Dans les contextes fragiles, les dispositifs de microfinance, les subventions productives et les mécanismes de financement communautaire jouent ainsi un rôle important dans la relance des activités économiques locales.

Par ailleurs, les approches de l'économie de l'insertion et de l'entrepreneuriat informel développées par De Soto (1989), puis reprises par Chen (2012), montrent que l'informalité constitue souvent une stratégie d'adaptation économique dans les contextes caractérisés par la faiblesse des institutions et du marché formel de l'emploi. Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, où l'économie informelle domine largement les activités productives, les microprojets soutenus apparaissent comme des mécanismes d'insertion progressive permettant aux bénéficiaires de développer des activités génératrices de revenus malgré la faiblesse du tissu économique formel.

2.5. L'approche institutionnelle : gouvernance et accompagnement des bénéficiaires

L'approche institutionnelle développée par North (1990) et approfondie par Acemoglu et Robinson (2012) souligne que les institutions jouent un rôle central dans la performance économique et la durabilité des dispositifs de développement. Les organisations d'accompagnement agissent comme des structures intermédiaires facilitant l'accès aux ressources, la coordination entre acteurs et la réduction des asymétries d'information.

Dans cette étude, le diocèse de Maroua-Mokolo apparaît comme un acteur institutionnel local assurant plusieurs fonctions : identification des bénéficiaires, formation, accompagnement

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

technique, suivi des microprojets et mobilisation des partenaires. L'efficacité des dispositifs dépend alors de la qualité de la gouvernance locale, de la coordination institutionnelle et de la capacité des structures d'accompagnement à adapter leurs interventions aux réalités du terrain.

2.6. Revue des pratiques d'intervention : les Cash-Based Interventions (CBI)

Les Cash-Based Interventions (CBI), ou transferts monétaires, constituent aujourd'hui l'une des principales modalités pratiques utilisées dans les programmes humanitaires et de relèvement économique. Selon le Cash Learning Partnership (CaLP, 2018), le Programme Alimentaire Mondial (PAM, 2020) et le HCR (2016), les CBI regroupent les mécanismes de transferts monétaires ou d'assistance en espèces destinés à permettre aux bénéficiaires de couvrir leurs besoins essentiels ou de relancer leurs activités économiques.
Dans les contextes de crise prolongée comme celui de l'Extrême-Nord du Cameroun, ces interventions prennent plusieurs formes :

- Les transferts monétaires inconditionnels ;
- Les transferts conditionnels ;
- Les programmes « Cash for Work »;
- Les subventions productives ;
- Les transferts monétaires multi-usages (MPCA).

Les travaux de Fiszbein et Schady (2009), de la Banque Mondiale (2013) et de Doocy et Tappis (2017) montrent que ces dispositifs contribuent au renforcement de la résilience économique, à la relance des marchés locaux et à la stabilisation sociale lorsqu'ils sont associés à un accompagnement technique adapté.
Dans cette étude, les CBI sont analysées comme des outils opérationnels complémentaires aux dispositifs d'accompagnement des micro-entreprises et de réintégration socio-économique.
Ce cadre analytique intégré montre que les différentes théories mobilisées sont complémentaires pour analyser l'accompagnement des micro-entreprises dans les contextes fragiles. La théorie du capital humain met l'accent sur le rôle de la formation et des compétences dans l'insertion économique, tandis que l'approche des moyens d'existence durables explique la reconstitution des ressources productives des ménages. La théorie de la résilience analyse l'adaptation aux crises sécuritaires et économiques, alors que les approches de la microfinance et de l'économie de l'insertion éclairent les mécanismes d'accès à l'auto-emploi. Enfin, l'approche institutionnelle souligne l'importance des structures d'accompagnement et de gouvernance.
Ces approches permettent d'étudier plusieurs dimensions essentielles du dispositif : le renforcement des compétences, l'accès aux ressources financières et productives, le suivi technique, l'intégration socio-économique des bénéficiaires, la résilience des activités économiques ainsi que la coordination institutionnelle. L'ensemble de ces facteurs influence directement la durabilité des micro-entreprises, l'amélioration des revenus et la réussite de la réintégration socio-économique des bénéficiaires.

3. Méthode

3.1. Paradigme et orientation méthodologique de la recherche

Cette recherche s'inscrit dans un paradigme constructiviste, lequel considère que les réalités sociales, économiques et institutionnelles sont construites à travers les interactions entre les acteurs, leurs représentations et leur environnement socioculturel (Berger & Luckmann, 1966 ; Piaget, 1970). Cette posture épistémologique apparaît particulièrement pertinente pour

l'analyse des dispositifs d'accompagnement des micro-entreprises en contexte de fragilité sécuritaire et socio-économique, dans la mesure où les dynamiques d'insertion économique, les pratiques entrepreneuriales et les mécanismes de résilience se construisent progressivement à partir des expériences vécues des bénéficiaires et des acteurs institutionnels impliqués dans le dispositif.

Dans cette perspective, l'étude mobilise une démarche de recherche-action inspirée des travaux fondateurs de Lewin (1946), selon lesquels la production de connaissances scientifiques peut être articulée à des processus de transformation sociale. Cette approche méthodologique permet non seulement d'analyser les mécanismes d'accompagnement économique, mais également de participer à la co-construction de solutions adaptées aux réalités locales. Elle favorise ainsi une interaction continue entre les chercheurs, les bénéficiaires, les responsables du projet et les partenaires institutionnels, dans une logique d'apprentissage collectif et d'amélioration progressive des pratiques d'intervention.

L'orientation méthodologique adoptée repose également sur une approche participative, conformément aux travaux de Chambers (1994), qui soulignent l'importance de l'implication des populations locales dans les processus de diagnostic, de planification et de prise de décision. Dans le cadre de cette recherche, les bénéficiaires et les acteurs communautaires ont été associés à l'identification des filières économiques, à l'analyse des contraintes locales et à la maturation des microprojets. Cette démarche a permis de renforcer la pertinence contextuelle des données recueillies tout en favorisant une meilleure compréhension des dynamiques économiques locales.

3.2. Design de recherche et dispositif d'enquête

L'étude repose sur un design qualitatif à visée exploratoire et analytique. Le recours à une approche qualitative se justifie par la volonté de comprendre en profondeur les logiques sociales, économiques et institutionnelles qui structurent les dispositifs d'accompagnement des micro-entreprises dans les zones affectées par les crises sécuritaires. Selon Denzin et Lincoln (2018), la recherche qualitative permet d'analyser les significations, les perceptions et les pratiques des acteurs dans leur environnement réel, tout en tenant compte de la complexité des contextes étudiés.

La collecte des données s'est appuyée sur plusieurs techniques complémentaires, notamment l'analyse documentaire, les entretiens semi-directifs, les discussions participatives et l'échantillonnage par boule de neige. L'utilisation de l'échantillonnage par boule de neige, largement mobilisé dans les recherches portant sur des populations vulnérables ou difficilement accessibles (Goodman, 1961 ; Noy, 2008), a permis d'identifier progressivement les bénéficiaires, les leaders communautaires et les responsables institutionnels impliqués dans le dispositif. Cette procédure a conduit à la sélection de 269 bénéficiaires répartis dans les différentes localités ciblées par le projet ainsi qu'à l'identification de 19 filières économiques prioritaires.

Les entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des bénéficiaires, des responsables du projet, des encadreurs communautaires et des partenaires institutionnels. Cette technique, décrite par Kvale (1996) comme particulièrement adaptée à l'exploration des expériences et des représentations des acteurs sociaux, a permis de recueillir des informations approfondies sur les stratégies d'accompagnement, les contraintes entrepreneuriales, les mécanismes de résilience économique et les perceptions des bénéficiaires concernant les dispositifs d'appui.

Par ailleurs, les discussions participatives ont constitué un espace collectif d'analyse et de réflexion sur les opportunités économiques locales, les contraintes structurelles des filières, les risques sécuritaires et les besoins d'accompagnement des promoteurs économiques. Cette approche a favorisé l'émergence d'une compréhension partagée des réalités locales et a contribué à l'identification des facteurs susceptibles d'influencer la viabilité des microprojets.

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

3.3. Corpus documentaire et critères de sélection des sources

Le corpus documentaire analysé dans le cadre de cette étude est constitué de rapports institutionnels, de documents de projets, de cadres logiques, de rapports de suivi-évaluation, de supports de formation et de publications scientifiques portant sur les dispositifs de réintégration socio-économique, l'entrepreneuriat, les moyens d'existence et les approches de résilience. L'analyse documentaire constitue, selon Bowen (2009), une méthode pertinente pour examiner les politiques, les pratiques institutionnelles et les mécanismes organisationnels dans les recherches en sciences sociales.

Les documents retenus ont été sélectionnés sur la base de plusieurs critères, notamment leur pertinence par rapport à l'objet de recherche, leur lien direct avec les dispositifs de réinsertion économique, leur caractère institutionnel ou scientifique ainsi que leur fiabilité méthodologique. Les documents ne présentant pas d'informations directement exploitables pour l'analyse ou comportant des données incomplètes ont été exclus du corpus final.

Cette sélection documentaire a permis de trianguler les données issues des entretiens et des observations de terrain, renforçant ainsi la crédibilité et la robustesse analytique des résultats produits.

3.4. Procédure d'analyse des données

Le traitement des données repose sur une méthode d'analyse de contenu thématique inspirée des travaux de Bardin (2013) ainsi que de Miles, Huberman et Saldaña (2014). Cette approche méthodologique vise à identifier, structurer et interpréter les régularités thématiques présentes dans les données qualitatives collectées.

La procédure analytique s'est déroulée en plusieurs étapes successives. Dans un premier temps, les entretiens et les discussions participatives ont été retranscrits et organisés sous forme de corpus textuel. Une lecture approfondie des verbatims et des documents a ensuite permis d'identifier les unités de sens significatives en lien avec les objectifs de la recherche. Ces unités ont fait l'objet d'un processus de codification thématique aboutissant à la construction de catégories analytiques regroupant les idées fortes exprimées par les participants.

Les principaux thèmes identifiés concernent notamment les mécanismes d'accompagnement économique, les stratégies de résilience des bénéficiaires, les contraintes structurelles des microprojets, les dynamiques de réintégration socio-économique et les facteurs influençant la durabilité des activités économiques. Cette analyse a permis de produire des verbatims représentatifs illustrant les perceptions et expériences des bénéficiaires tout en facilitant l'interprétation des dynamiques institutionnelles et économiques observées sur le terrain.

3.5. Considérations éthiques

La recherche a été conduite dans le respect des principes éthiques applicables aux sciences sociales. Les participants ont été informés des objectifs de l'étude et leur participation s'est effectuée sur la base d'un consentement libre et éclairé. Les données recueillies ont été traitées de manière confidentielle et anonymisée afin de garantir la protection des participants et de limiter les risques liés à l'utilisation des informations collectées.

Par ailleurs, l'exploitation des documents institutionnels s'est réalisée avec l'autorisation des structures concernées et dans le respect des règles relatives à la protection des données sensibles. Les informations obtenues ont été exclusivement utilisées dans un cadre scientifique et analytique.

Cette démarche éthique s'inscrit dans les recommandations formulées par Creswell et Poth (2018), selon lesquelles la recherche qualitative doit garantir la transparence du processus méthodologique, le respect des participants et la sécurisation des données produites.

4. Orientations stratégiques

4.1. Priorité aux micro-projets

Le dispositif de promotion des micro-entreprises développé par le Comité Diocésain de Développement (CDD) s'inscrit dans une logique d'insertion socio-économique progressive adaptée aux contextes de vulnérabilité et de fragilité économique. Il repose sur une conception contextualisée de l'entrepreneuriat populaire, dans laquelle la micro-entreprise constitue à la fois un outil de génération de revenus, un mécanisme d'autonomisation et un levier de stabilisation sociale. Cette approche rejoint les travaux de Sen (1999), selon lesquels le développement doit être compris comme un processus d'élargissement des capacités des individus à agir sur leur environnement économique et social.

La conceptualisation du dispositif repose d'abord sur le principe de proximité économique. Face au faible niveau d'éducation, à la faiblesse des capacités de financement et aux contraintes structurelles des populations rurales, l'intervention privilégie les micro-projets accessibles, peu capitalistiques et rapidement opérationnels. Cette orientation correspond aux analyses de Yunus (2007), qui montrent que les populations pauvres disposent de capacités entrepreneuriales réelles mais limitées par l'absence d'accès aux ressources productives et financières. Elle rejoint également les travaux de De Soto (1989) sur l'économie informelle, selon lesquels les micro-activités constituent souvent la principale stratégie d'adaptation économique dans les contextes marqués par la pauvreté structurelle et la faiblesse du secteur formel.

Le dispositif repose ensuite sur une logique d'apprentissage expérientiel et d'accompagnement pratique. L'entrepreneuriat n'est pas envisagé comme une simple transmission théorique de connaissances, mais comme un processus progressif de construction des compétences à travers l'action. Cette approche s'inscrit dans les perspectives développées par Kolb (1984) sur l'apprentissage expérientiel, selon lesquelles les individus apprennent plus efficacement à partir de l'expérience concrète, de l'observation et de l'ajustement progressif des pratiques. Elle rejoint également les travaux de Bandura (1977) sur l'apprentissage social, qui soulignent le rôle de l'accompagnement, de l'observation et de l'expérimentation dans le développement des capacités individuelles.

Dans cette dynamique, les bénéficiaires développent leurs compétences entrepreneuriales directement à partir de leurs propres activités économiques grâce à un accompagnement individualisé intégrant la planification, la gestion, le suivi des résultats et l'ajustement continu des pratiques. Cette approche favorise l'appropriation des outils de gestion et le renforcement de la confiance entrepreneuriale. Elle s'inscrit dans les approches participatives du développement défendues par Chambers (2005), qui mettent l'accent sur l'implication active des bénéficiaires dans les processus de changement économique et social.

Le modèle s'organise également autour d'une logique de performance économique progressive. L'intervention se concentre principalement sur la viabilité de la micro-entreprise comme unité économique autonome. L'amélioration des revenus constitue ainsi le principal indicateur de réussite du dispositif. Cette orientation rejoint les analyses de Becker (1964) et Schultz (1961) sur le capital humain, selon lesquelles le renforcement des compétences et des capacités productives améliore progressivement la productivité et les revenus des individus. Elle s'inscrit aussi dans la logique des moyens d'existence durables développée par Chambers et Conway (1992), qui considèrent la sécurisation des revenus comme un élément central de la résilience des ménages vulnérables.

Par ailleurs, le dispositif adopte une organisation pyramidale et évolutive du parcours entrepreneurial. Cette structuration permet d'articuler plusieurs niveaux complémentaires : la sensibilisation à l'esprit d'entreprise, l'accompagnement à la création d'activités économiques et la consolidation des micro-entreprises déjà opérationnelles. Cette approche progressive

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

rejoint les travaux de Gartner (1985) sur le processus entrepreneurial, qui considèrent la création d'entreprise comme une dynamique évolutive combinant apprentissage, expérimentation et adaptation progressive au marché.
La vision globale du dispositif repose enfin sur la construction d'une culture entrepreneuriale durable. L'objectif ne se limite pas à la création ponctuelle d'activités génératrices de revenus, mais vise la transformation des comportements économiques à travers l'adoption d'une logique de planification, de gestion et d'amélioration continue. Cette perspective rejoint les analyses de North (1990), selon lesquelles les institutions et les dispositifs d'accompagnement jouent un rôle fondamental dans la structuration des comportements économiques et des dynamiques entrepreneuriales locales.
Dans cette perspective, l'insertion socio-économique est conçue comme un processus multidimensionnel associant intégration sociale, autonomisation économique et renforcement des capacités locales. Le dispositif cherche ainsi à développer des micro-entreprises capables de produire des revenus stables tout en renforçant la résilience économique des bénéficiaires dans un environnement marqué par la fragilité sécuritaire et les vulnérabilités structurelles. Cette approche rejoint les travaux contemporains sur la résilience socio-économique développés par Béné et al. (2014), qui soulignent l'importance des capacités d'adaptation économique dans les contextes de crise prolongée.

4.2 Principes directeurs et étapes chronologiques du dispositif d'accompagnement des micro-entreprises

Le dispositif d'accompagnement des micro-entreprises mis en œuvre par le Comité Diocésain de Développement (CDD) s'inscrit dans une logique de transformation socio-économique progressive visant à renforcer l'autonomie économique des populations vulnérables à travers la création et la consolidation d'activités génératrices de revenus. Cette approche considère la micro-entreprise non seulement comme une unité économique de production, mais également comme un espace de reconstruction sociale, d'intégration communautaire et de développement des capacités individuelles.
Selon Freire (1974), les processus de développement doivent permettre aux individus de devenir des acteurs conscients et responsables de leur propre transformation économique et sociale. Dans cette perspective, l'accompagnement entrepreneurial apparaît comme un mécanisme de conscientisation économique favorisant l'initiative individuelle et la participation active des bénéficiaires à leur insertion socio-économique.
Le dispositif repose également sur une logique de proximité économique adaptée aux contextes de fragilité. Les interventions ciblent des activités peu capitalistiques, accessibles aux populations faiblement qualifiées et compatibles avec les réalités socio-économiques locales. Cette orientation rejoint les travaux de Todaro et Smith (2021), qui montrent que les micro-activités constituent souvent des instruments essentiels de survie économique et d'intégration dans les économies à faibles revenus.
Par ailleurs, le modèle privilégie une approche d'apprentissage progressif par l'action. Cette démarche correspond aux analyses de Dewey (1938), selon lesquelles l'apprentissage devient plus efficace lorsqu'il est directement lié à l'expérience concrète et à la résolution de problèmes réels. L'accompagnement des promoteurs ne repose donc pas uniquement sur la transmission de connaissances, mais sur une construction progressive des compétences entrepreneuriales à partir des activités effectivement menées.
Le dispositif s'appuie aussi sur une conception évolutive du parcours entrepreneurial. Selon Greiner (1972), le développement organisationnel suit généralement plusieurs phases progressives marquées par l'apprentissage, la structuration et la consolidation des capacités de gestion. Cette logique se retrouve dans le modèle du CDD, où les promoteurs évoluent

progressivement de la sensibilisation entrepreneuriale vers des formes plus structurées de gestion économique.
Enfin, l'approche met l'accent sur la responsabilisation économique des bénéficiaires. Cette orientation rejoint les analyses d'Ostrom (1990), qui soulignent que la durabilité des initiatives économiques dépend fortement de l'implication active des acteurs locaux dans les mécanismes de gestion, de décision et de régulation des activités productives.

4.1.1. L'identification des bénéficiaires : révélation des capacités économiques locales

La première étape du dispositif consiste à identifier les individus présentant un potentiel de participation économique malgré leur situation de vulnérabilité. Cette phase repose sur une logique de valorisation des ressources humaines locales et de reconnaissance des capacités économiques existantes. Selon Hirschman (1958), les processus de développement reposent souvent sur l'activation progressive des ressources et des capacités déjà présentes dans les territoires. Le ciblage des bénéficiaires vise ainsi à identifier des individus capables de transformer progressivement leurs savoir-faire, leurs expériences ou leurs ressources limitées en activités économiques viables.
Cette phase joue également un rôle de sélection stratégique afin d'orienter les ressources d'accompagnement vers des promoteurs présentant une motivation entrepreneuriale et une capacité minimale d'engagement dans un processus de développement économique.

4.1.2. La sensibilisation entrepreneuriale : construction d'une culture de l'initiative

La deuxième étape vise à développer une culture entrepreneuriale et à renforcer les capacités d'initiative des bénéficiaires. Cette phase contribue à transformer les représentations sociales liées au travail, à l'activité économique et à l'autonomie financière. Selon McClelland (1961), le développement économique est fortement influencé par la motivation d'accomplissement et la capacité des individus à prendre des initiatives orientées vers la réussite économique. La sensibilisation entrepreneuriale vise ainsi à renforcer la confiance des bénéficiaires dans leur capacité à développer une activité productive malgré les contraintes du contexte.
Cette étape joue également un rôle de remobilisation sociale dans les contextes de vulnérabilité où les populations ont souvent perdu confiance dans leurs perspectives économiques futures.

4.1.3. La structuration des microprojets : rationalisation des activités économiques

La troisième étape correspond à la transformation progressive d'une idée économique en projet structuré et viable. Cette phase vise à introduire des mécanismes de rationalisation économique à travers des outils simplifiés de planification et de gestion.
Selon Drucker (1985), l'entrepreneuriat efficace repose sur la capacité à transformer une opportunité économique en activité organisée grâce à une gestion méthodique des ressources, des coûts et des objectifs. Les études de marché simplifiées, les budgets prévisionnels et les plans d'activités introduits dans le dispositif participent ainsi à la structuration progressive des initiatives économiques. Cette étape permet également de réduire les risques d'échec entrepreneurial en améliorant l'adéquation entre les compétences des promoteurs, les réalités du marché local et les contraintes environnementales.

4.1.4. Le démarrage des activités : insertion productive et création de revenus

La quatrième étape marque l'entrée effective des bénéficiaires dans une dynamique productive. L'objectif principal est la génération de revenus à travers la mise en œuvre concrète des activités économiques. Selon Lewis (1954), les petites activités productives jouent un rôle fondamental dans l'absorption progressive du sous-emploi et l'intégration économique des populations vulnérables dans les économies en développement. Le

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

démarrage des micro-activités permet ainsi de transformer progressivement des situations d'inactivité ou de précarité en opportunités de production économique.
Cette phase constitue également une étape importante de socialisation économique où les bénéficiaires développent des comportements liés à la gestion, à la discipline productive et à la prise de décision entrepreneuriale.

4.1.5. La commercialisation : intégration dans les dynamiques marchandes locales

La cinquième étape correspond à l'intégration des micro-entreprises dans les circuits économiques locaux à travers la commercialisation des biens et services produits. Selon Granovetter (1985), les activités économiques sont fortement influencées par les relations sociales, les réseaux locaux et les mécanismes d'intégration territoriale. Les stratégies de commercialisation mises en œuvre dans le dispositif visent ainsi à connecter les promoteurs aux marchés locaux, aux acheteurs et aux chaînes de valeur existantes.
Les partenariats économiques développés avec certaines structures de commercialisation permettent également de renforcer la stabilité des débouchés et la sécurisation des revenus des promoteurs.

4.1.6. La consolidation : stabilisation économique et amélioration des performances

La sixième étape concerne la consolidation des micro-entreprises déjà opérationnelles. Cette phase vise l'amélioration progressive des performances économiques, de la rentabilité et de la capacité d'adaptation des activités. Selon Porter (1985), la compétitivité économique repose sur la capacité des organisations à améliorer continuellement leur efficacité, leur qualité et leur positionnement sur le marché. Dans cette perspective, les activités de consolidation permettent aux promoteurs de renforcer leurs capacités de gestion, d'optimiser leurs coûts et d'améliorer leurs produits ou services.
Cette étape contribue également à renforcer la stabilité économique des ménages bénéficiaires en favorisant des revenus plus réguliers et plus durables.

4.1.7. L'accès à la microfinance : expansion et accumulation économique

La dernière étape correspond à l'accès aux mécanismes de microfinance et à l'expansion des activités économiques. Cette phase marque la transition entre une logique de survie économique et une dynamique d'accumulation productive. Selon Armendáriz et Morduch (2010), la microfinance constitue un instrument permettant de soutenir l'expansion des activités économiques des populations exclues du système bancaire classique. L'accès au financement externe permet ainsi d'augmenter les capacités de production, de diversifier les activités et d'investir dans des équipements plus performants.
Cette étape traduit également une montée progressive vers une autonomie économique renforcée, où les promoteurs deviennent capables de mobiliser eux-mêmes des ressources financières pour développer leurs activités.

4.2. Suivi-évaluation et gestion des risques : régulation et durabilité du dispositif

Le mécanisme de suivi-évaluation constitue un outil de régulation permettant de mesurer les progrès des bénéficiaires, d'ajuster les interventions et de renforcer l'apprentissage institutionnel. Selon Kusek et Rist (2004), les dispositifs de suivi-évaluation jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'efficacité des programmes de développement et dans la production d'informations stratégiques pour la prise de décision. La gestion des risques repose quant à elle sur une approche préventive visant à limiter les exclusions, les tensions communautaires, les risques de non-viabilité économique et les possibilités de retour à l'illégalité ou à la violence. Cette approche rejoint les travaux de Anderson (1999) sur les interventions sensibles aux conflits, qui soulignent l'importance d'intégrer les dynamiques

sociales et sécuritaires dans les programmes de développement mis en œuvre dans les contextes fragiles.

4.3. Comparaison conceptuelle entre l'approche CBI et l'approche de développement économique du CDD

Les interventions basées sur les transferts monétaires (Cash-Based Interventions – CBI) et l'approche développée par le CDD poursuivent toutes deux un objectif commun d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. Toutefois, ces deux approches reposent sur des logiques d'intervention différentes tant dans leur temporalité, leurs mécanismes économiques que dans leur finalité sociale. Alors que les CBI s'inscrivent principalement dans une logique de relèvement précoce et de réponse humanitaire rapide, l'approche du CDD relève davantage d'une dynamique de développement économique territorial orientée vers l'inclusion financière durable et l'autonomisation progressive des bénéficiaires.

Selon le Cash Learning Partnership (CaLP, 2022), les CBI constituent avant tout un mécanisme de réponse rapide visant à restaurer immédiatement le pouvoir d'achat des ménages affectés par les crises. L'objectif principal est de permettre aux populations de couvrir rapidement leurs besoins essentiels tout en stimulant temporairement les marchés locaux. Cette logique correspond à ce que Harvey et Bailey (2011) qualifient d'« assistance économique de relèvement », caractérisée par une injection immédiate de liquidités afin de réduire les stratégies négatives de survie et stabiliser les conditions de vie des ménages affectés.

Dans les zones affectées par les conflits, notamment dans le Bassin du Lac Tchad et l'Extrême-Nord du Cameroun, les approches CBI ont largement été mobilisées pour soutenir les déplacés internes, les retournés et les communautés hôtes à travers des transferts monétaires, des programmes « Cash for Work » ou des appuis temporaires aux activités génératrices de revenus. Cette approche présente l'avantage d'une forte rapidité opérationnelle et d'une flexibilité importante dans l'utilisation des ressources par les bénéficiaires. Comme le souligne le Programme Alimentaire Mondial (PAM, 2021), les transferts monétaires permettent de répondre efficacement aux besoins urgents lorsque les marchés demeurent fonctionnels.

Cependant, plusieurs auteurs montrent que les effets économiques des CBI restent souvent limités dans le temps lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un véritable processus de structuration entrepreneuriale. Doocy et Tappis (2017) observent ainsi que les transferts monétaires améliorent rapidement la consommation et la sécurité alimentaire, mais produisent des effets plus faibles sur la transformation durable des systèmes économiques locaux lorsqu'ils ne sont pas associés à des mécanismes de renforcement des capacités productives. Cette limite renvoie à la distinction établie par Sabates-Wheeler et Devereux (2010) entre protection sociale transitoire et transformation structurelle des moyens d'existence.

À l'inverse, l'approche développée par le CDD s'inscrit davantage dans une logique de développement économique local fondée sur la construction progressive des capacités entrepreneuriales, financières et organisationnelles des bénéficiaires. Cette approche ne vise pas uniquement la restauration immédiate des revenus, mais la transformation durable des activités économiques en micro-entreprises capables de générer une autonomie financière stable. Dans cette perspective, l'intervention du CDD dépasse la logique d'assistance pour entrer dans une dynamique de développement inclusif centrée sur la structuration progressive de l'économie locale.

L'approche du CDD repose ainsi sur un accompagnement de moyen terme, généralement étalé sur une période minimale de douze mois, intégrant plusieurs dimensions complémentaires : orientation économique, maturation des microprojets, formation pratique,

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

accompagnement de proximité, suivi post-installation, coaching entrepreneurial et accès progressif au financement. Cette temporalité longue constitue une différence fondamentale avec les approches CBI classiques souvent limitées à des cycles courts d'assistance humanitaire.

Cette démarche rejoint les travaux de Yunus (2007) sur la microfinance sociale, selon lesquels la sortie durable de la pauvreté nécessite non seulement un accès aux ressources financières, mais également un accompagnement permettant aux bénéficiaires de développer des compétences entrepreneuriales et une capacité autonome de gestion économique. De même, Sen (1999), à travers l'approche par les capacités, considère que le développement ne peut être réduit à un simple transfert de ressources monétaires ; il suppose surtout le renforcement des libertés économiques réelles des individus et leur capacité à transformer les ressources disponibles en opportunités durables.

Dans le dispositif du CDD, les bénéficiaires ne sont donc pas considérés uniquement comme des récepteurs d'assistance, mais comme des acteurs économiques en construction. L'accompagnement vise à développer progressivement une culture entrepreneuriale structurée, reposant sur la maîtrise des outils de gestion, l'analyse des marchés, la planification financière et la prise de décision économique. Cette logique correspond à l'approche de l'« empowerment économique » développée par Kabeer (1999), selon laquelle l'autonomisation résulte de la capacité des individus à renforcer simultanément leurs ressources, leur pouvoir d'action et leur contrôle sur les décisions économiques.

Par ailleurs, l'approche du CDD contribue fortement à l'inclusion financière des populations vulnérables. Contrairement aux dispositifs CBI qui privilégient principalement des transferts ponctuels de liquidités, le CDD favorise une intégration progressive des bénéficiaires dans les circuits économiques locaux à travers la structuration des activités, la tenue d'outils de gestion simplifiés, l'apprentissage de la discipline financière et l'accès progressif aux mécanismes de microfinance. Cette dimension rejoint les analyses de Morduch (1999) et Armendáriz et Morduch (2010), qui montrent que l'inclusion financière constitue un levier central de réduction durable de la pauvreté lorsqu'elle s'accompagne d'un renforcement des capacités entrepreneuriales.

L'approche du CDD agit également comme mécanisme de dynamisation territoriale des économies locales. En soutenant les micro-entreprises dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des services ou de l'agriculture, le dispositif contribue à renforcer les circuits locaux de production, de consommation et d'échange. Hirschman (1958) montre à cet effet que les petites activités économiques peuvent produire des effets d'entraînement importants sur les économies locales lorsqu'elles créent des liens avec les marchés, les fournisseurs et les réseaux communautaires.

Dans cette perspective, le soutien aux micro-entreprises devient non seulement un outil d'amélioration des revenus individuels, mais également un instrument de stabilisation sociale et de reconstruction économique des territoires fragiles. Les activités soutenues génèrent progressivement des dynamiques locales d'emploi, de circulation monétaire et de cohésion sociale. Cette approche rejoint les travaux de Béné et al. (2014) sur la résilience économique, selon lesquels la durabilité des interventions dépend de leur capacité à renforcer simultanément les actifs économiques, les capacités d'adaptation et les systèmes locaux de production.

Ainsi, les CBI et l'approche du CDD apparaissent davantage comme des approches complémentaires que concurrentes. Les CBI répondent principalement à une logique de relèvement rapide et de stabilisation immédiate des ménages affectés par les crises, tandis que l'approche du CDD vise une transformation économique progressive fondée sur l'autonomisation financière, l'inclusion économique et la consolidation durable des moyens d'existence. Là où les CBI cherchent principalement à restaurer temporairement la capacité de

consommation des ménages, le CDD cherche à construire durablement leur capacité de production, de gestion et d'investissement.
Dans cette articulation, les transferts monétaires peuvent constituer une étape initiale de stabilisation économique, alors que l'approche de développement économique du CDD représente une phase d'approfondissement orientée vers la durabilité, la résilience et l'intégration économique des populations vulnérables dans les dynamiques locales de développement.

4.4. Analyse des filières économiques

Le choix des filières d'activités dans les dispositifs d'accompagnement économique ne relève pas uniquement d'une logique technique de sélection sectorielle ; il constitue avant tout un processus de construction socio-économique visant à articuler les capacités des bénéficiaires, les opportunités territoriales et les dynamiques de marché. Dans les contextes de fragilité économique et de vulnérabilité sociale, les filières représentent des espaces d'insertion productive capables de transformer les ressources locales en mécanismes durables de création de revenus, de cohésion sociale et de résilience communautaire.
Dans cette perspective, les filières retenues correspondent aux secteurs considérés comme les plus accessibles et les plus porteurs en matière d'insertion rapide et de génération de revenus. Cette orientation rejoint les travaux de Schumpeter (1934), pour qui le développement économique repose sur la capacité des acteurs à identifier et exploiter des opportunités productives adaptées à leur environnement. Le choix des activités ne dépend donc pas uniquement de leur rentabilité théorique, mais également de leur compatibilité avec les réalités sociales, les ressources disponibles et les capacités des populations bénéficiaires.
L'approche développée met en évidence une logique de territorialisation économique des interventions. Selon Pecqueur (2000), les dynamiques de développement local reposent sur la valorisation des ressources spécifiques des territoires et sur la capacité des acteurs locaux à construire des activités économiquement viables à partir des opportunités existantes. Ainsi, la pertinence économique locale devient un critère central dans la sélection des filières, car elle permet d'assurer l'adéquation entre les activités soutenues et les dynamiques réelles des marchés locaux.
Cette logique explique l'importance accordée aux activités agro-pastorales telles que l'élevage de petits ruminants, l'aviculture et l'agriculture. Ces filières apparaissent comme des formes d'accumulation productive adaptées aux économies rurales fragiles. Ellis (2000) montre que dans les contextes de vulnérabilité, la diversification des moyens d'existence agricoles et pastoraux constitue un mécanisme essentiel de sécurisation économique des ménages. L'élevage et l'agriculture offrent en effet plusieurs avantages structurels : cycles de production relativement courts, capacité de reproduction des actifs, flexibilité commerciale et possibilité d'autoconsommation en période de crise.
Au-delà de leur dimension économique, ces filières remplissent également une fonction de stabilisation sociale. Comme le souligne Scoones (1998), les activités agro-pastorales contribuent à renforcer la sécurité alimentaire, à réduire l'exposition aux chocs économiques et à maintenir les liens communautaires dans les sociétés rurales. Dans les contextes de post-crise, elles permettent aussi de reconstruire progressivement les capacités productives des ménages affectés tout en limitant leur dépendance à l'assistance humanitaire.
Le développement des filières de transformation agroalimentaire traduit quant à lui une logique d'intégration de la chaîne de valeur locale. Selon Porter (1985), la création de valeur économique résulte de la capacité à transformer les produits de base en biens à plus forte valeur marchande. Les activités telles que la transformation des fruits en jus, l'extraction d'huile d'arachide, la fabrication de savon ou la restauration permettent ainsi de déplacer les

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

bénéficiaires d'une économie de simple production vers une économie de valorisation des ressources locales.

Cette dynamique de transformation possède également une forte portée sociale. Reardon et Timmer (2007) montrent que les petites unités de transformation jouent un rôle majeur dans la structuration des économies locales en créant des emplois de proximité, en stimulant les échanges commerciaux et en renforçant les circuits locaux d'approvisionnement. Dans les zones fragiles, ces micro-activités contribuent également à améliorer l'accès des populations à des produits alimentaires transformés localement tout en renforçant les revenus des producteurs.

Le choix des filières commerciales et artisanales — notamment le petit commerce, la couture, la coiffure, la cordonnerie ou la broderie — traduit une stratégie d'accessibilité économique et de démocratisation entrepreneuriale. Ces activités nécessitent généralement un faible investissement initial et reposent davantage sur les compétences pratiques et les réseaux sociaux locaux que sur des équipements lourds. Cette caractéristique rejoint les analyses de De Soto (2000), selon lesquelles les économies populaires se développent principalement à travers des activités à faible barrière d'entrée permettant une insertion économique rapide des populations exclues du secteur formel.

Dans cette perspective, les activités artisanales et commerciales deviennent des mécanismes d'auto-emploi capables d'absorber une partie importante du sous-emploi urbain et rural. Elles permettent également de renforcer ce que Granovetter (1985) appelle l'« encastrement social » de l'économie, c'est-à-dire l'intégration des activités économiques dans les réseaux relationnels et communautaires locaux. Les bénéficiaires s'appuient souvent sur des solidarités familiales, des relations de voisinage et des clientèles communautaires pour développer progressivement leurs activités.

L'orientation vers les métiers techniques tels que la mécanique, la plomberie, la fabrication métallique, la menuiserie ou le concassage de pierre révèle une dynamique différente, davantage liée à la spécialisation professionnelle et à la demande croissante induite par l'urbanisation. Selon Lewis (1954), la transformation structurelle des économies en développement s'accompagne progressivement d'un déplacement de la main-d'œuvre vers des activités techniques et de services répondant à la modernisation des infrastructures et des besoins urbains.

Ces métiers présentent une forte valeur ajoutée économique en raison de leur dimension technique et de leur capacité à générer des revenus relativement élevés sur le long terme. Ils participent également à la reconstruction des infrastructures économiques locales à travers la maintenance des équipements, des moyens de transport et des installations domestiques. Cette orientation traduit ainsi une logique de professionnalisation progressive des bénéficiaires et de montée en compétences techniques.

Par ailleurs, l'intégration du secrétariat bureautique et des activités liées aux outils numériques reflète une ouverture vers l'économie des services et la transition digitale des économies locales. Castells (1998) montre que l'économie contemporaine repose de plus en plus sur la circulation de l'information, les compétences administratives et les capacités de traitement des données. Même dans les contextes ruraux ou fragiles, les compétences bureautiques deviennent progressivement des leviers d'insertion professionnelle et de modernisation des activités économiques.

Dans l'ensemble, la diversité des filières sélectionnées traduit une stratégie de diversification économique visant à limiter les risques liés à la dépendance sectorielle. Cette diversification rejoint les analyses de Rodrik (2007), selon lesquelles les économies résilientes reposent sur la coexistence de plusieurs secteurs complémentaires capables d'absorber les chocs économiques et de créer des opportunités variées d'emploi et de revenus.

La sélection des filières répond également à une logique d'inclusion sociale. En privilégiant des activités accessibles aux femmes, aux jeunes, aux déplacés internes, aux retournés et aux populations vulnérables, le dispositif cherche à réduire les barrières économiques et sociales à l'entrepreneuriat. Cette approche rejoint les travaux de Fraser (2005) sur la justice sociale, qui considère que l'inclusion économique nécessite simultanément une redistribution des opportunités et une reconnaissance des capacités des groupes marginalisés.

Ainsi, le choix des filières ne constitue pas seulement une opération économique de sélection d'activités rentables ; il représente un mécanisme de reconstruction des capacités productives, de sécurisation des revenus et de réintégration sociale des populations vulnérables. Les filières deviennent des espaces de transformation économique et sociale où se combinent production, apprentissage, création de valeur, inclusion financière et renforcement de la résilience communautaire.

4.5. Analyse des kits d'installation

L'analyse des contenus des kits d'installation révèle une logique d'intervention qui dépasse la simple distribution d'équipements matériels pour s'inscrire dans une véritable stratégie de construction des capacités productives locales. Dans les approches contemporaines de développement économique, les kits d'installation constituent des instruments de capitalisation productive permettant de transformer des bénéficiaires vulnérables en acteurs économiques capables d'intégrer progressivement les circuits de production, de transformation et de commercialisation. Cette approche rejoint les analyses de Schultz (1964), selon lesquelles l'investissement dans les capacités productives des individus représente un levier essentiel de transformation économique et de réduction durable de la pauvreté.

Dans cette perspective, les kits apparaissent comme des dispositifs techniques de mise en activité immédiate, conçus pour réduire les contraintes structurelles d'accès aux moyens de production. Selon Sachs (2005), les populations vulnérables restent souvent piégées dans des situations de pauvreté non pas par absence de volonté entrepreneuriale, mais en raison du déficit d'accès aux actifs productifs essentiels. Les kits permettent ainsi de franchir cette « barrière d'entrée économique » en fournissant simultanément les outils, équipements et intrants nécessaires au démarrage rapide des activités.

L'organisation des kits traduit également une approche systémique de l'insertion économique. Les équipements fournis ne répondent pas uniquement à des besoins techniques isolés ; ils sont structurés de manière à assurer la continuité complète du processus de production. Cette logique rejoint les travaux de Perroux (1961) sur les effets structurants des investissements productifs, selon lesquels le développement économique repose sur la mise en place de systèmes capables de générer des dynamiques autonomes de production et d'échange.

Dans les activités de restauration, la composition des kits met en évidence une logique de chaîne de valeur intégrée articulant production, transformation, conservation et commercialisation. Les équipements de cuisson, de service, de stockage et d'hygiène permettent aux bénéficiaires de disposer immédiatement d'unités de restauration fonctionnelles adaptées aux besoins des marchés urbains et périurbains. Cette configuration correspond à ce que Gereffi et Fernandez-Stark (2016) qualifient de montée en capacité productive dans les chaînes de valeur locales, où la combinaison des équipements améliore simultanément la qualité des produits, l'efficacité opérationnelle et la compétitivité économique.

Au-delà de leur fonction économique, ces kits contribuent également à la formalisation progressive des activités alimentaires. L'intégration d'équipements d'hygiène, de conservation et d'organisation du travail traduit une volonté d'amélioration des standards sanitaires et de professionnalisation des services. Selon Reardon et Minten (2011), la

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

modernisation des petites unités alimentaires constitue un facteur déterminant de transformation des économies locales et d'amélioration de la sécurité alimentaire urbaine.

Les kits de transformation agroalimentaire illustrent quant à eux une dynamique de valorisation locale des ressources agricoles. La présence de machines à écraser, presses à huile, extracteurs, congélateurs et équipements de transformation traduit une orientation vers l'augmentation de la valeur ajoutée locale. Cette approche rejoint les travaux de Johnston et Mellor (1961), qui montrent que la transformation locale des produits agricoles constitue un moteur essentiel de développement rural en permettant d'accroître les revenus, de limiter les pertes post-récolte et de stimuler les échanges économiques territoriaux.

La mécanisation légère observée dans ces kits traduit également une stratégie de transition progressive entre production artisanale et micro-industrialisation. Selon Hirschman (1970), les petites unités de transformation jouent un rôle fondamental dans l'émergence d'économies locales plus diversifiées, car elles créent des effets d'entraînement sur les activités agricoles, commerciales et logistiques. Les équipements de conservation et de transport renforcent ainsi l'intégration des producteurs aux marchés et améliorent leur capacité à sécuriser les revenus dans le temps.

Dans les filières de couture, de broderie et de bonneterie, la structuration des kits révèle une logique de professionnalisation artisanale. Les équipements spécialisés permettent aux bénéficiaires de dépasser les activités de subsistance pour intégrer progressivement des marchés plus exigeants en matière de qualité et de diversification des produits. Cette dynamique rejoint les analyses de Becker (1981) sur la spécialisation des compétences, selon lesquelles l'accès à des outils techniques adaptés favorise l'amélioration de la productivité et la montée en qualification des travailleurs indépendants.

La couture et les activités textiles possèdent également une forte dimension sociale et inclusive. Elles constituent des secteurs particulièrement accessibles aux femmes et aux jeunes, favorisant ainsi leur insertion économique dans des contextes où les opportunités salariales restent limitées. Selon Chant (2008), les activités artisanales féminines représentent des mécanismes essentiels de sécurisation des revenus et de réduction des vulnérabilités économiques dans les économies familiales africaines.

Les kits destinés à la mécanique automobile, moto et pneumatique traduisent une orientation vers les métiers techniques à forte intensité de compétences. La densité des équipements fournis — compresseurs, postes de soudure, démonte-pneus, outils de diagnostic — reflète une volonté de construire des capacités techniques capables de répondre aux besoins croissants de maintenance induits par l'expansion des mobilités urbaines et rurales. Cette approche rejoint les travaux de Amsden (2001), qui montrent que le développement des compétences techniques constitue un facteur central de transformation des économies émergentes.

Ces activités mécaniques participent également à la structuration des économies locales en réduisant la dépendance des territoires périphériques aux grands centres urbains pour les services de réparation spécialisés. Elles contribuent ainsi à la circulation locale des revenus et à l'émergence d'un tissu de services techniques de proximité. Selon Scott (2006), les activités de maintenance et de réparation jouent un rôle majeur dans la consolidation des économies territoriales en soutenant le fonctionnement quotidien des systèmes productifs et des infrastructures locales.

Les kits de menuiserie bois et métallique révèlent une logique similaire de soutien aux activités de production matérielle et de construction. Les équipements de découpe, de soudure, de rabotage et de transformation permettent la fabrication locale de biens d'équipement, de mobilier et d'ouvrages de construction. Cette orientation traduit une articulation entre insertion économique et développement des infrastructures locales. Selon Storper (1997), les activités de fabrication artisanale constituent des composantes essentielles

des systèmes productifs territoriaux, car elles renforcent les capacités locales de production et de transformation.

Dans le domaine agricole et pastoral, les kits s'inscrivent dans une logique de sécurisation des systèmes de production primaire. Les semences, engrais, motopompes, équipements d'irrigation et dispositifs vétérinaires traduisent une volonté de renforcer simultanément la productivité, la résilience climatique et la sécurité sanitaire des productions. Cette approche rejoint les travaux de Altieri (2002), selon lesquels la durabilité des systèmes agricoles dépend de la capacité des producteurs à maîtriser les facteurs techniques de production tout en sécurisant les ressources naturelles et animales.

L'intégration des filières émergentes telles que la fabrication de jus naturels, la plomberie, la cordonnerie ou la taille de pierre traduit enfin une stratégie de diversification économique et d'adaptation aux mutations des marchés locaux. Selon Florida (2002), les économies locales résilientes sont celles capables de diversifier leurs activités et d'intégrer progressivement des secteurs innovants ou à forte demande sociale. Ces filières répondent à de nouveaux besoins liés à l'urbanisation, à la consommation locale et au développement des infrastructures.

La plomberie et les métiers liés aux infrastructures traduisent notamment une adaptation aux dynamiques d'expansion urbaine et d'amélioration des services domestiques. Les équipements techniques fournis permettent aux bénéficiaires d'intégrer des marchés de maintenance et d'installation en forte croissance. De même, les activités de transformation alimentaire et de fabrication artisanale répondent à une demande croissante de produits locaux transformés, favorisant ainsi l'ancrage territorial des chaînes de valeur.

Dans l'ensemble, la structuration des kits d'installation traduit une approche de développement économique fondée sur la création de capacités productives durables plutôt que sur une simple logique d'assistance matérielle. Les kits deviennent des instruments d'autonomisation économique permettant aux bénéficiaires de développer progressivement des activités génératrices de revenus, de renforcer leur insertion dans les marchés locaux et de participer à la dynamisation des économies territoriales.

Cette approche rejoint les analyses de Polanyi (1944), selon lesquelles les activités économiques demeurent profondément encastrées dans les réalités sociales et territoriales. Les kits ne constituent donc pas uniquement des outils techniques ; ils représentent également des mécanismes de reconstruction sociale, de réintégration économique et de stabilisation communautaire dans des contextes marqués par la vulnérabilité et les crises prolongées.

5. Discussion des défis de la réinsertion socio-économique et de l'approche du Comité Diocésain de Développement (CDD)

La réinsertion socio-économique des populations vulnérables constitue aujourd'hui un enjeu central dans les contextes marqués par les crises sécuritaires, la pauvreté structurelle, le sous-emploi et la fragilité institutionnelle. Dans les régions affectées par les conflits, notamment dans le Bassin du Lac Tchad, les dispositifs de promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat communautaire apparaissent comme des instruments privilégiés de stabilisation économique et sociale. Toutefois, plusieurs auteurs montrent que les programmes d'insertion économique restent confrontés à des contraintes structurelles qui limitent leur capacité à produire des transformations durables (Moser, 1998 ; Ellis, 2000 ; Meagher, 2010). Ces difficultés concernent principalement le ciblage des bénéficiaires, la qualité de l'accompagnement, la faiblesse des systèmes de financement, les contraintes institutionnelles et la fragilité des économies locales.

Le premier défi majeur réside dans le ciblage des bénéficiaires. Dans les contextes de pauvreté généralisée, la vulnérabilité devient multidimensionnelle et difficile à objectiver. Selon Sabates-Wheeler et Devereux (2008), les dispositifs de protection sociale rencontrent

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

souvent des difficultés à établir des critères de sélection capables de distinguer clairement les populations prioritaires, notamment lorsque la majorité des ménages vivent dans des conditions précaires. Cette situation favorise des perceptions d'injustice sociale, des tensions communautaires et parfois des accusations de favoritisme. Dans les zones d'intervention du Comité Diocésain de Développement (CDD), cette problématique apparaît particulièrement sensible en raison de la coexistence entre déplacés internes, retournés, ex-associés et communautés hôtes partageant des niveaux similaires de vulnérabilité économique.

La question du ciblage devient encore plus complexe lorsqu'elle concerne les personnes présentant des besoins spécifiques, notamment les individus affectés par des traumatismes psychosociaux ou des troubles de santé mentale liés aux conflits. Selon Summerfield (1999), les approches de réinsertion économique dans les contextes post-conflit ne peuvent être efficaces sans une prise en compte des dimensions psychologiques et sociales de la vulnérabilité. L'insertion économique de ces populations nécessite des mécanismes d'évaluation plus approfondis ainsi qu'un accompagnement différencié capable d'articuler soutien psychosocial et relèvement économique.

Le deuxième défi concerne la qualité des formations et des dispositifs d'accompagnement technique. Les travaux de Kolb (1984) sur l'apprentissage expérientiel montrent que les compétences entrepreneuriales se construisent essentiellement par la pratique, l'expérimentation et l'interaction avec les réalités économiques. Toutefois, dans plusieurs dispositifs communautaires, les formations demeurent insuffisamment structurées et parfois limitées à des approches théoriques simplifiées. Dans les contextes ruraux et faiblement alphabétisés, la transmission des compétences de gestion nécessite des outils pédagogiques adaptés, des supports simplifiés et une forte contextualisation des contenus.

Le CDD tente de répondre à cette contrainte en privilégiant des approches pratiques basées sur l'apprentissage fonctionnel, l'encadrement de proximité et l'utilisation des langues locales. Cette stratégie rejoint les analyses de Freire (1974), selon lesquelles les processus de formation des populations vulnérables doivent partir des réalités vécues des apprenants afin de favoriser une appropriation réelle des connaissances. Cependant, malgré cette proximité communautaire, la question de la standardisation des modules, de la qualité des formateurs et de l'harmonisation des contenus demeure un enjeu important pour garantir l'efficacité des apprentissages.

Le défi du suivi technique et de la durabilité de l'accompagnement constitue également une limite importante des dispositifs de réinsertion économique. Selon Khandker (2005), les programmes d'appui aux micro-entreprises produisent généralement des résultats positifs à court terme, mais leur impact diminue considérablement lorsque le suivi post-installation reste insuffisant. Dans plusieurs contextes africains, les dispositifs d'accompagnement reposent fortement sur des financements extérieurs et sur des systèmes d'indemnisation des encadreurs, ce qui fragilise leur continuité institutionnelle.

Dans le cas du CDD, le suivi des bénéficiaires nécessite une mobilisation constante des animateurs, des formateurs sectoriels et des structures communautaires locales. Cette approche de proximité favorise l'encadrement progressif des promoteurs, mais elle implique également des coûts opérationnels élevés et une forte dépendance aux financements des partenaires techniques. Comme le soulignent Hulme et Mosley (1996), la durabilité des programmes de micro-entrepreneuriat dépend largement de leur capacité à construire des mécanismes d'accompagnement autonomes et financièrement soutenables à long terme.

La vulnérabilité économique des bénéficiaires constitue un autre obstacle majeur à la réussite des microprojets. Dans de nombreux cas, les bénéficiaires disposent de faibles capacités d'épargne et ne possèdent pas les ressources nécessaires pour assurer la continuité de leurs activités après la phase d'installation. Les travaux de Morduch (1999) montrent que les

populations pauvres restent particulièrement exposées aux chocs économiques, climatiques et sanitaires, ce qui fragilise fortement les activités génératrices de revenus nouvellement créées.
L'approche du CDD tente de limiter cette vulnérabilité à travers la combinaison de formations, de kits d'installation et d'un accompagnement progressif orienté vers l'autonomisation financière. Contrairement aux approches purement humanitaires centrées sur l'assistance immédiate, le dispositif du CDD s'inscrit dans une logique de développement économique local à moyen terme, généralement structurée sur une période d'environ douze mois. Cette temporalité plus longue permet de renforcer progressivement les capacités de gestion, l'inclusion financière et l'ancrage des activités économiques dans les marchés locaux.
Cette orientation rejoint les travaux de Karlan et Valdivia (2011), qui démontrent que les programmes associant formation entrepreneuriale, accompagnement et inclusion financière produisent des résultats plus durables que les interventions limitées aux transferts matériels ou monétaires ponctuels. Dans cette perspective, l'objectif du CDD ne consiste pas uniquement à fournir des ressources économiques immédiates, mais à construire progressivement des trajectoires d'autonomie financière et de résilience économique.
L'accès au financement et au microcrédit demeure également un défi structurel majeur. Les institutions financières classiques considèrent généralement les populations vulnérables comme des emprunteurs à haut risque en raison de l'absence de garanties matérielles et de revenus stables. Armendáriz et Morduch (2010) soulignent que les systèmes de microfinance rencontrent souvent des difficultés à concilier inclusion sociale et viabilité financière. Dans plusieurs contextes ruraux africains, les mécanismes de caution solidaire restent fragiles en raison de la faiblesse du capital social et des tensions communautaires.
Le CDD tente d'apporter une réponse progressive à cette problématique à travers l'orientation des promoteurs vers des mécanismes communautaires d'épargne et de crédit ainsi qu'à travers l'apprentissage des outils simplifiés de gestion financière. Cette démarche vise à renforcer la crédibilité économique des bénéficiaires avant leur accès à des financements plus structurés. L'approche rejoint les analyses de Ledgerwood (2013), selon lesquelles l'inclusion financière des populations vulnérables nécessite une phase préalable de renforcement des capacités économiques et de stabilisation des revenus.
Les contraintes fiscales, administratives et institutionnelles représentent également des obstacles importants à la formalisation progressive des micro-entreprises. Selon North (1990), la qualité des institutions économiques joue un rôle déterminant dans la capacité des acteurs à développer des initiatives productives durables. Dans les économies dominées par l'informalité, les lourdeurs administratives, les procédures complexes et l'instabilité réglementaire limitent fortement l'expansion des petites activités économiques.
Dans les régions septentrionales du Cameroun, les jeunes entrepreneurs évoluent principalement dans des systèmes économiques informels caractérisés par une faible protection juridique, un accès limité aux services financiers et une forte précarité des revenus. Le CDD adopte alors une approche pragmatique privilégiant d'abord la stabilisation économique des activités avant d'encourager progressivement leur formalisation administrative.
Par ailleurs, les limites de l'action publique dans la promotion de l'emploi constituent un facteur explicatif majeur de l'expansion des dispositifs communautaires d'auto-emploi. Selon Tokman (2007), la croissance du secteur informel en Afrique traduit l'incapacité des économies formelles à absorber une population active en forte augmentation. Malgré l'existence de programmes publics d'insertion professionnelle, les taux élevés de chômage et de sous-emploi montrent les limites des politiques classiques de création d'emplois formels.
Dans ce contexte, les ONG et les organisations communautaires comme le CDD jouent un rôle de substitution partielle en développant des mécanismes locaux de relèvement économique. Toutefois, comme le rappellent Edwards et Hulme (1996), l'action des ONG

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

reste souvent limitée par la dépendance aux financements extérieurs, la faible coordination institutionnelle et la difficulté à assurer la pérennité des interventions après la fin des projets.
L'approche du CDD apparaît néanmoins particulièrement pertinente dans la mesure où elle dépasse la logique d'assistance ponctuelle pour s'inscrire dans une dynamique de développement territorial et d'autonomisation progressive. Contrairement aux interventions basées exclusivement sur les transferts monétaires d'urgence, qui relèvent principalement du relèvement précoce, le modèle développé par le CDD cherche à construire des capacités économiques durables à travers la formation, l'accompagnement entrepreneurial, l'inclusion financière et l'intégration communautaire.
Cette approche rejoint les analyses de Scoones (1998) sur les moyens d'existence durables, selon lesquelles la résilience économique dépend non seulement de l'accès aux ressources matérielles, mais également des capacités sociales, institutionnelles et organisationnelles des ménages à transformer ces ressources en stratégies économiques viables. Ainsi, le dispositif du CDD contribue simultanément au renforcement des capacités individuelles, à la dynamisation des économies locales et à la consolidation de la cohésion sociale dans les communautés affectées par les crises.
L'analyse du dispositif d'accompagnement mis en œuvre par le Comité Diocésain de Développement (CDD) montre que celui-ci possède plusieurs éléments favorables au soutien durable des initiatives économiques locales, notamment à travers la combinaison de la formation, de l'accompagnement technique, du suivi des bénéficiaires et de l'appui à la création d'activités génératrices de revenus. Toutefois, la durabilité effective des microprojets soutenus dépend largement de la capacité du dispositif à dépasser la logique d'assistance ponctuelle pour construire des mécanismes économiques autonomes et auto-entretenus.
Dans sa configuration actuelle, le dispositif du CDD contribue de manière significative à l'amélioration des capacités productives des bénéficiaires. Les formations techniques, l'encadrement entrepreneurial, la mise à disposition de kits d'installation et l'accompagnement de proximité favorisent l'acquisition de compétences économiques et professionnelles susceptibles de renforcer l'autonomie des promoteurs. Cette approche rejoint les travaux de Ellis (2000), pour qui la diversification des moyens de subsistance constitue un facteur essentiel de résilience économique dans les contextes ruraux fragiles. De même, les analyses de Scoones (1998) montrent que les stratégies de développement durable doivent permettre aux ménages de renforcer progressivement leurs actifs économiques, sociaux et humains afin de réduire leur vulnérabilité structurelle.
Cependant, plusieurs limites observées dans le fonctionnement du dispositif interrogent sa capacité à soutenir durablement les initiatives économiques sur le long terme. L'une des principales contraintes réside dans la faiblesse des mécanismes de financement post-installation. Après la phase initiale d'appui, de nombreux bénéficiaires rencontrent des difficultés pour renouveler leurs stocks, développer leurs activités ou absorber les chocs économiques. Cette situation fragilise la continuité des micro-entreprises et limite leur capacité de croissance. Comme le soulignent Morduch (1999) et Armendáriz et Morduch (2010), les dispositifs de promotion de l'auto-emploi ne produisent des effets durables que lorsqu'ils intègrent simultanément le financement, l'accompagnement technique et les mécanismes d'inclusion financière.
Dans cette perspective, le modèle innovant proposé par cette recherche consiste à faire évoluer le dispositif classique d'appui aux micro-entreprises vers un système communautaire d'inclusion financière fondé sur des caisses auto-gérées et des fonds revolving. Cette approche vise à transformer progressivement les bénéficiaires de simples receveurs d'assistance en acteurs économiques organisés collectivement autour de mécanismes de solidarité financière locale.

Le principe des caisses auto-gérées repose sur la structuration des bénéficiaires en groupes économiques organisés capables de mobiliser une épargne collective, de gérer des fonds communautaires et d'accorder des crédits internes aux membres. Cette logique s'inspire des expériences de finance communautaire largement développées dans les approches de microfinance participative et des associations villageoises d'épargne et de crédit (Village Savings and Loan Associations – VSLA). Selon Rutherford (2000), les populations pauvres ont surtout besoin de mécanismes financiers souples, accessibles et adaptés à leurs cycles économiques plutôt que de dispositifs bancaires complexes difficilement accessibles. Les travaux de Ledgerwood (2013) montrent également que les systèmes financiers communautaires renforcent la résilience économique locale en facilitant l'accumulation progressive de capital au sein des communautés.

L'intégration d'un fonds revolving constitue ainsi un élément central du modèle proposé. Contrairement aux approches classiques de subvention directe, le fonds revolving permet une circulation continue des ressources financières à travers des mécanismes de remboursement progressif et de réinvestissement collectif. Les remboursements effectués par les premiers bénéficiaires servent à financer de nouveaux promoteurs ou à renforcer les activités existantes. Ce mécanisme favorise la pérennisation des ressources financières au niveau local tout en réduisant la dépendance permanente vis-à-vis des financements extérieurs.

Cette approche rejoint les analyses de Ostrom (1990) sur la gestion collective des ressources communautaires. Selon cet auteur, les systèmes de gouvernance locale fondés sur la participation, la confiance mutuelle et les règles collectives peuvent produire des formes durables de gestion économique lorsque les acteurs locaux sont directement impliqués dans les mécanismes de décision et de contrôle. Dans le cas du CDD, la structuration des bénéficiaires en caisses auto-gérées permettrait de renforcer la responsabilisation collective, la discipline financière et la solidarité économique communautaire.

Par ailleurs, ce modèle contribue directement au renforcement de l'inclusion financière dans des contextes caractérisés par une faible bancarisation et un accès limité au crédit formel. Comme le soulignent Demirgüç-Kunt et Klapper (2012), l'inclusion financière constitue un levier majeur de réduction de la pauvreté, car elle permet aux populations vulnérables d'accéder à des services d'épargne, de crédit et de gestion des risques adaptés à leurs besoins. Dans les régions marquées par la fragilité sécuritaire et économique, les mécanismes financiers communautaires jouent également un rôle important dans la stabilisation sociale et la prévention des stratégies négatives de survie.

Le modèle proposé ne se limite donc pas à une logique de création ponctuelle d'activités génératrices de revenus. Il s'inscrit dans une dynamique progressive de développement économique local fondée sur :

- La structuration collective des bénéficiaires ;
- La mobilisation de l'épargne communautaire ;
- La circulation locale des ressources financières ;
- Le renforcement des capacités entrepreneuriales ;
- L'apprentissage de la gestion financière ;
- La consolidation des réseaux de solidarité économique.

Cette approche permettrait de créer un véritable écosystème économique local capable de soutenir durablement les micro-entreprises tout en stimulant les échanges économiques au niveau communautaire. Elle favoriserait également l'émergence progressive d'une économie locale plus résiliente, moins dépendante de l'assistance extérieure et davantage orientée vers l'autonomisation économique des populations vulnérables.

Ainsi, la principale innovation de cette recherche réside dans le passage d'un modèle d'assistance économique centré sur la distribution de kits et l'accompagnement individuel vers un modèle intégré de développement économique communautaire reposant sur

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

l'inclusion financière, la gouvernance locale des ressources et la capitalisation collective des initiatives économiques.

6. Recommandations pour le renforcement de la réinsertion socio-économique et la construction d'un modèle intégré d'inclusion financière durable

Les recommandations issues de cette étude ne se limitent pas à des prescriptions opérationnelles générales, mais s'inscrivent dans une perspective de transformation structurelle du modèle d'accompagnement des micro-entreprises. Elles visent à articuler les interventions actuelles du CDD avec un modèle innovant fondé sur la structuration des bénéficiaires en caisses auto-gérées, la mise en place de fonds revolving communautaires et la promotion progressive d'un comportement économique orienté vers l'épargne, le réinvestissement et la consommation responsable. Cette approche s'inscrit dans la continuité des travaux d'Adams et von Pischke (1992) sur les limites du crédit dirigé et la nécessité de renforcer les mécanismes d'épargne locale comme base du développement durable.

6.1. Amélioration du ciblage et construction d'une logique de responsabilité économique différenciée

Il est recommandé de renforcer la rigueur du ciblage en intégrant non seulement des critères de vulnérabilité, mais également des indicateurs de « capacité économique potentielle », c'est-à-dire la disposition du bénéficiaire à transformer un appui en activité productive durable. Cette approche rejoint les analyses de Narayan (2002), qui souligne que les dynamiques de sortie de pauvreté reposent autant sur les capacités sociales que sur les ressources matérielles.
Dans le cadre du modèle proposé, le ciblage doit être conçu comme une étape de structuration économique initiale, permettant déjà d'orienter les bénéficiaires vers une logique de caisse communautaire. Ainsi, dès l'identification, les bénéficiaires doivent être sensibilisés à trois comportements économiques fondamentaux : la consommation immédiate, l'épargne individuelle et la contribution au fonds revolving collectif. Cette segmentation comportementale permet d'introduire progressivement une discipline financière communautaire, considérée par Collins et al. (2009) comme un facteur clé de stabilisation des revenus des ménages pauvres.

6.2. Standardisation de la formation et introduction de la pédagogie de transformation comportementale

La formation doit être repensée non seulement comme un transfert de compétences techniques, mais comme un processus de transformation des comportements économiques. Selon Bandura (1986), l'apprentissage social influence directement les comportements économiques individuels à travers l'observation, la répétition et l'expérimentation.
Il est donc recommandé d'intégrer des modules spécifiques sur la gestion du revenu, incluant trois axes structurants : (i) la consommation rationnelle, (ii) l'épargne productive au sein des caisses auto-gérées, et (iii) la contribution obligatoire au fonds revolving communautaire. Cette logique permet de passer d'une économie de survie à une économie d'accumulation progressive.
La formation doit également intégrer des exercices pratiques de simulation de gestion de micro-entreprise, inspirés des approches de Kolb (1984) sur l'apprentissage expérientiel, afin de renforcer la capacité des bénéficiaires à prendre des décisions économiques éclairées.

6.3. Institutionnalisation du suivi technique comme mécanisme de gouvernance économique locale

Il est recommandé de transformer le suivi technique en un mécanisme structuré de gouvernance économique communautaire. Au-delà du simple accompagnement, le suivi doit servir de dispositif de contrôle et de consolidation des caisses auto-gérées.
Selon Woolcock (2001), le capital social constitue un déterminant essentiel de la performance des initiatives économiques communautaires. Dans cette perspective, les encadreurs doivent jouer un rôle de facilitateurs de confiance, de discipline financière et de transparence dans la gestion des fonds revolving.
Il est donc proposé la mise en place de comités de suivi intégrés aux structures de caisses, assurant à la fois le contrôle des activités et la validation des décisions d'investissement collectif.

6.4. Structuration des fonds de démarrage dans une logique de capitalisation communautaire

Contrairement aux approches classiques de subvention individuelle, il est recommandé de transformer les fonds de démarrage en capital initial collectif, intégré directement dans les caisses auto-gérées. Cette approche s'inspire des travaux de Robinson (2001), qui démontre que les systèmes financiers durables reposent sur la mobilisation de l'épargne interne plutôt que sur les injections externes continues.
Ainsi, chaque bénéficiaire reçoit un appui initial, mais celui-ci est immédiatement partiellement intégré dans un fonds commun revolving, garantissant sa rotation et sa reproduction. Ce mécanisme permet de transformer l'aide initiale en capital communautaire productif.

6.5. Révision du microcrédit vers un modèle hybride d'inclusion financière progressive

Il est recommandé de dépasser le microcrédit classique pour adopter un modèle hybride combinant épargne obligatoire, crédit interne et accompagnement communautaire. Selon Armendáriz et Morduch (2010), les systèmes de microfinance les plus performants sont ceux qui intègrent des mécanismes sociaux de pression positive et de responsabilité collective.
Dans le modèle proposé, les caisses auto-gérées deviennent des institutions financières locales de premier niveau, capables d'octroyer des crédits internes financés par le fonds revolving. Cette approche réduit la dépendance aux institutions financières externes et améliore l'accès au financement.

6.6. Renforcement de la cohérence formation–production–marché

Il est recommandé d'aligner systématiquement les formations, les kits d'installation et les opportunités de marché dans une logique de chaîne de valeur locale. Selon Porter (1990), la compétitivité économique repose sur l'intégration des chaînes de production et la création de valeur ajoutée localisée.
Dans cette perspective, les filières soutenues doivent être directement connectées aux dynamiques économiques locales, et les caisses auto-gérées doivent jouer un rôle d'intermédiation entre production et commercialisation collective.

6.7. Renforcement de la gouvernance multi-acteurs autour des caisses communautaires

Il est recommandé d'institutionnaliser une gouvernance multi-acteurs associant CDD, autorités locales, leaders communautaires et représentants des bénéficiaires. Cette approche rejoint les travaux d'Ostrom (1990), qui démontrent que la gestion collective des ressources est plus efficace lorsque les règles sont co-construites et acceptées par les acteurs locaux.

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

Les caisses auto-gérées doivent ainsi être reconnues comme des espaces de gouvernance économique locale, capables de structurer la transparence, la redevabilité et la confiance.

6.8. Institutionnalisation du modèle et transition vers une économie locale résiliente

Il est recommandé d'inscrire progressivement le dispositif dans une logique d'institutionnalisation du modèle d'inclusion financière communautaire. Selon North (1990), la durabilité des systèmes économiques dépend de la formalisation progressive des règles et des institutions locales.
Le modèle proposé vise donc une transition en trois phases :

1. Phase d'assistance (kits et formation) ;
2. Phase de structuration (caisses auto-gérées et apprentissage de l'épargne) ;
3. Phase d'autonomisation (fonds revolving et financement interne des activités).

Cette trajectoire permet de passer d'un modèle d'assistance à un modèle de développement économique endogène, où les bénéficiaires deviennent progressivement les principaux acteurs de leur propre inclusion financière et de la dynamisation de l'économie locale.
L'ensemble de ces recommandations propose une reconfiguration profonde du dispositif d'accompagnement actuel vers un modèle intégré de développement économique communautaire, fondé sur la discipline financière collective, la structuration des caisses auto-gérées et la création de fonds revolving. Ce modèle permet non seulement de renforcer la durabilité des micro-entreprises, mais surtout de transformer les comportements économiques individuels en une dynamique collective d'accumulation, d'épargne et d'investissement local.
Ainsi, l'innovation principale de cette recherche réside dans le passage d'une logique de soutien individuel à une logique de système économique communautaire auto-entretenu, capable de générer un développement local inclusif, durable et résilient.

7. Conclusion

L'analyse de l'approche du Comité Diocésain de Développement (CDD) dans la promotion de l'auto-emploi et la réinsertion socio-économique permet de répondre de manière nuancée à la question centrale de cette recherche, à savoir : *dans quelle mesure le dispositif d'accompagnement des micro-entreprises mis en œuvre par le CDD contribue-t-il à la création d'emplois durables et à l'autonomisation économique des bénéficiaires en contexte de vulnérabilité ?*
Les résultats montrent que le dispositif du CDD s'inscrit globalement dans une logique cohérente avec les cadres contemporains du développement fondés sur les capacités et l'inclusion économique. Dans la continuité de Sen (1999), le développement est ici compris comme l'expansion des libertés réelles des individus à produire, choisir et agir. De même, Kabeer (2001) souligne que l'autonomisation économique est un processus progressif articulant accès aux ressources, développement des capacités et pouvoir de décision, ce qui correspond à la logique d'intervention du CDD fondée sur la formation, l'accompagnement et l'insertion productive.
Sur le plan opérationnel, le dispositif repose sur un continuum d'intervention allant de la formation à la mise en activité, puis au suivi des micro-entreprises. Cette structuration rejoint les analyses de Becker (1964) sur le capital humain, selon lesquelles l'investissement dans les compétences constitue un levier central d'amélioration des revenus et de la productivité. L'accompagnement individualisé, combiné à l'appui à la gestion, favorise ainsi l'émergence progressive de micro-entreprises locales et l'apprentissage entrepreneurial.
Cependant, l'analyse met également en évidence des limites structurelles importantes susceptibles de réduire l'efficacité et la durabilité du dispositif. Le premier défi concerne le ciblage des bénéficiaires dans des contextes où la vulnérabilité est diffuse, complexe et

socialement partagée. Cette difficulté rejoint les travaux de Cleaver (2002), qui montrent que les dispositifs participatifs peuvent reproduire des inégalités lorsqu'ils ne disposent pas de mécanismes suffisamment objectivés de sélection. Le second défi concerne l'hétérogénéité de la qualité des formations, qui limite l'harmonisation des compétences acquises. Le troisième défi est relatif à la durabilité du suivi technique, souvent contraint par des ressources financières limitées et une faible institutionnalisation des mécanismes d'accompagnement.

Une limite méthodologique majeure de cette étude réside également dans la nature des données mobilisées. L'analyse repose essentiellement sur des documents institutionnels et des entretiens qualitatifs, sans accès systématique à des données quantitatives fiables sur la production, le chiffre d'affaires ou la rentabilité des micro-entreprises. Cette contrainte est directement liée à l'absence de systèmes de gestion formalisés chez de nombreux bénéficiaires, ce qui limite la mesure objective de la performance économique. Ce constat rejoint Deaton (2010), qui souligne les difficultés structurelles de production de données économiques fiables dans les contextes informels et à faible capacité statistique.

Sur le plan des apports théoriques, cette recherche contribue à enrichir la réflexion sur les modèles d'accompagnement entrepreneurial en contexte de fragilité. Elle met en évidence la nécessité de dépasser les approches linéaires d'insertion économique pour adopter des modèles hybrides combinant production, inclusion financière et structuration communautaire. Dans la continuité des travaux d'Ostrom (1990), elle souligne le rôle central des mécanismes collectifs de gestion des ressources dans la durabilité des initiatives économiques locales.

Du point de vue des implications pratiques, les résultats appellent à une transformation du dispositif d'accompagnement vers un modèle plus intégré et durable. Il est proposé la mise en place d'un modèle innovant d'accompagnement communautaire structuré autour de caisses auto-gérées et de fonds revolving communautaires. Ce modèle repose sur une logique de capitalisation interne progressive, dans laquelle les bénéficiaires ne sont plus uniquement des récipiendaires d'appui, mais deviennent des acteurs de la gestion et de la reproduction des ressources économiques locales.

Concrètement, ce modèle s'articule autour de trois mécanismes complémentaires :

- Un fonds d'investissement productif, destiné à soutenir directement les activités économiques ;
- Un fonds revolving communautaire, alimenté par l'épargne et les remboursements, permettant la rotation continue des ressources ;
- Un fonds social interne, destiné à répondre aux besoins sociaux urgents des membres (santé, alimentation, logement temporaire, vulnérabilités spécifiques).

Cette architecture hybride permet de renforcer simultanément l'autonomisation économique, la solidarité communautaire et la résilience face aux chocs. Elle s'inscrit dans les analyses de Morduch et Sharma (2002), qui montrent que les dispositifs financiers communautaires sont plus efficaces lorsqu'ils intègrent des mécanismes de protection contre les risques sociaux et économiques.

Une dimension essentielle de ce modèle concerne l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, vulnérabilité psychosociale, détresse économique extrême). Pour ces catégories, une approche strictement productive est insuffisante. Il est nécessaire d'intégrer une logique d'inclusion sociale combinée, incluant des fonds sociaux dédiés et un accompagnement psychosocial individualisé. Barrientos (2011) souligne à cet effet que les dispositifs de protection sociale les plus efficaces sont ceux qui articulent transferts économiques et réponses aux vulnérabilités multidimensionnelles.

Dans cette perspective, l'autonomisation économique ne peut être dissociée de la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux. Moser (1998) rappelle que la vulnérabilité est multidimensionnelle, combinant dimensions économiques, sociales et institutionnelles. Le

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

modèle proposé permet ainsi d'intégrer cette complexité en articulant production, épargne et protection sociale au sein d'un même système communautaire.

Enfin, plusieurs pistes de recherche futures peuvent être proposées. Il serait pertinent de conduire des études quasi-expérimentales comparant les performances des bénéficiaires intégrés dans des dispositifs de caisses auto-gérées avec ceux bénéficiant d'un accompagnement classique. Des études longitudinales permettraient également d'analyser la trajectoire des micro-entreprises sur plusieurs années afin de mesurer la durabilité réelle des impacts. Par ailleurs, des approches mixtes combinant données quantitatives de suivi-évaluation et entretiens approfondis pourraient permettre une meilleure compréhension des mécanismes de réussite ou d'échec. Enfin, des études comparatives interrégionales ou inter-pays permettraient d'identifier les effets du contexte institutionnel et socio-économique sur la performance des dispositifs d'auto-emploi.

L'expérience du CDD constitue une initiative pertinente et structurante dans la promotion de l'auto-emploi et du développement local. Toutefois, son efficacité à long terme dépend de sa capacité à évoluer vers un modèle plus intégré, combinant inclusion économique, inclusion sociale et gouvernance communautaire des ressources. La transition vers un système de caisses auto-gérées et de fonds revolving assortis de mécanismes sociaux intégrés représente une voie prometteuse pour renforcer la durabilité des micro-entreprises et consolider les dynamiques d'insertion économique en contexte de vulnérabilité.

Références

(1). Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2012). *Why nations fail: The origins of power, prosperity and poverty*. New York, NY: Crown Publishers.
(2). Armendáriz, B., & Morduch, J. (2010). *The economics of microfinance*. Cambridge, MA: MIT Press.
(3). Barrett, C. B., & Constas, M. A. (2014). Toward a theory of resilience for international development applications. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111(40), 14625–14630.
(4). Barrientos, A. (2011). Social protection and poverty. *International Journal of Social Welfare*, 20(3), 240–249.
(5). Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
(6). Béné, C., Wood, R. G., Newsham, A., & Davies, M. (2012). Resilience: New utopia or new tyranny? *IDS Working Paper*, 405.
(7). Béné, C., Wood, R. G., Newsham, A., & Davies, M. (2014). Resilience: New utopia or new tyranny? *IDS Working Paper*, 405. Brighton, United Kingdom: IDS.
(8). CaLP. (2018). *The state of the world's cash report*. Oxford, United Kingdom: Cash Learning Partnership.
(9). CaLP. (2022). *The state of the world's cash report*. Oxford, United Kingdom: Cash Learning Partnership.
(10). CGAP. (2020). *Financial inclusion and resilience in developing countries*. Washington, DC: World Bank.
(11). Chambers, R. (1997). *Whose reality counts? Putting the first last*. London, United Kingdom: Intermediate Technology Publications.
(12). Chambers, R., & Conway, G. R. (1992). *Sustainable rural livelihoods: Practical concepts for the 21st century* (IDS Discussion Paper No. 296). Brighton, United Kingdom: Institute of Development Studies.
(13). Cleaver, F. (2002). Reinventing institutions: Bricolage and social embeddedness. *European Journal of Development Research*, 14(2), 11–30.

(14). Comité Diocésain de Développement (CDD). (2012). *Manuel de procédures administratives, financières et opérationnelles du programme d'appui à l'auto-emploi*. Maroua, Cameroun.
(15). Comité Diocésain de Développement (CDD). (2012). *Plan cadre stratégique d'accompagnement des micro-entreprises et de promotion de l'auto-emploi*. Maroua, Cameroun.
(16). Comité Diocésain de Développement (CDD). (2022). *Rapport final des projets PIE : Synthèse des résultats et impacts*. Maroua, Cameroun.
(17). Comité Diocésain de Développement (CDD). (2023). *Rapport annuel de suivi et capitalisation des activités de micro-entreprises*. Maroua, Cameroun.
(18). De Soto, H. (1989). *The other path: The invisible revolution in the Third World*. New York, NY: Harper & Row.
(19). De Soto, H. (2000). *The mystery of capital: Why capitalism triumphs in the West and fails everywhere else*. New York, NY: Basic Books.
(20). Deaton, A. (2010). Instruments, randomization, and learning about development. *Journal of Economic Literature*, 48(2), 424–455.
(21). DFID. (1999). *Sustainable livelihoods guidance sheets*. London, United Kingdom: Department for International Development.
(22). Doocy, S., & Tappis, H. (2017). Cash-based approaches in humanitarian response. *Campbell Systematic Reviews*, 13(1), 1–200.
(23). Ferguson, J. (1994). *The anti-politics machine: "Development," depoliticization, and bureaucratic power in Lesotho*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
(24). Filmer, D., & Fox, L. (2014). *Youth employment in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: World Bank.
(25). Fiszbein, A., & Schady, N. (2009). *Conditional cash transfers: Reducing present and future poverty*. Washington, DC: World Bank.
(26). Hanushek, E. A., & Woessmann, L. (2020). *The knowledge capital of nations*. Cambridge, MA: MIT Press.
(27). Harvey, P., & Bailey, S. (2011). *Cash transfer programming in emergencies*. London, United Kingdom: Humanitarian Practice Network.
(28). HCR/UNHCR. (2016). *Cash-based interventions for persons of concern*. Geneva, Switzerland: UNHCR.
(29). Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1–23.
(30). Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1–23.
(31). ILO. (2015). *Micro and small enterprise development and poverty alleviation*. Geneva, Switzerland: International Labour Organization.
(32). ILO. (2022). *Global employment trends for youth*. Geneva, Switzerland: International Labour Organization.
(33). Kabeer, N. (2001). Resources, agency, achievements. *Development and Change*, 32(2), 435–464.
(34). Ledgerwood, J., & Gibson, A. (2013). *The evolving financial landscape for the poor*. Washington, DC: CGAP.
(35). Morduch, J., & Sharma, M. (2002). Microfinance: Experience and perspectives. *World Bank Research Observer*, 17(2), 1–20.
(36). Moser, C. (1998). The asset vulnerability framework. *World Development*, 26(1), 1–19.
(37). Naudé, W. (2010). Entrepreneurship, developing countries, and development economics: New approaches and insights. *Small Business Economics*, 34(1), 1–12.

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 07 (2026), pp. 214-244.
© Authors: CC BY-NC-ND

(38). North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press.
(39). OCHA. (2022). *Cash coordination guidelines*. New York, NY: United Nations.
(40). OECD. (2016). *States of fragility report*. Paris, France: OECD Publishing.
(41). OECD. (2019). *Entrepreneurship and development in emerging economies*. Paris, France: OECD Publishing.
(42). Ostrom, E. (1990). *Governing the commons*. Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press.
(43). PAM/WFP. (2020). *Cash-based transfers in humanitarian response*. Rome, Italy: World Food Programme.
(44). Platteau, J.-P. (2004). *Institutions and development*. London, United Kingdom: Routledge.
(45). Programme d'Insertion Économique (PIE). (2021). *Rapport de mise en œuvre et suivi des microprojets d'auto-emploi*. Extrême-Nord, Cameroun.
(46). Programme d'Insertion Économique (PIE). (2022). *Rapport d'évaluation finale des initiatives économiques des jeunes bénéficiaires*. Extrême-Nord, Cameroun.
(47). Schultz, T. W. (1961). Investment in human capital. *American Economic Review*, 51(1), 1–17.
(48). Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford, United Kingdom: Oxford University Press.
(49). Sphere Association. (2018). *The Sphere handbook: Humanitarian charter and minimum standards in humanitarian response*. Geneva, Switzerland.
(50). UCEC (Union des Caisses d'Épargne et de Crédit). (2009). *Rapport d'évaluation des mécanismes de financement communautaire et d'inclusion financière*. Cameroun.
(51). UNDP. (2021). *Human development report: Uncertain times, unsettled lives*. New York, NY: United Nations Development Programme.
(52). Varian, H. R. (2010). *Intermediate microeconomics: A modern approach* (8th ed.). New York, NY: W. W. Norton & Company.
(53). World Bank. (2013). *World development report: Jobs*. Washington, DC: World Bank.
(54). Yunus, M. (2007). *Creating a world without poverty: Social business and the future of capitalism*. New York, NY: PublicAffairs.